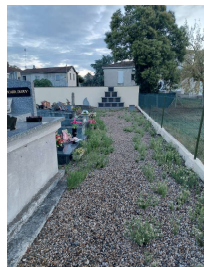


## **PROLIFERATION D'HERBES FOLLES AU CIMETIERE**

INFORMATIONS COMMUNE  
Letter n°6 - Septembre 2023

De nombreuses herbes prolifèrent au sein du Cimetière de Saint Pardoux du Breuil. Malgré divers traitements phytosanitaires, cette herbe résiste et continue de s'étendre. La seule solution d'entretien est une coupe au rotofil, ce qui n'empêche pas la repousse et peut provoquer des dégâts par la projection de gravillons.

Si nous trouvons une solution pérenne et facile d'entretien, nous vous en ferons part rapidement. Toutefois, afin que chacun puisse profiter d'un cimetière propre et correct, il serait souhaitable de faire appel à votre bonne volonté et que chaque propriétaire de tombes ou caveaux, participe à l'entretien de leurs biens et des allées.



## **AGENTS RECENSEURS**

Nous sommes à la recherche d'agents recenseurs pour le recensement de la population et de la TEOMI. Renseignements en Mairie.

## **NETTOYAGE DES ABORDS DE PROPRIETES**

Notre village est adhérent à Val de Garonne Agglomération (VGA) en ce qui concerne la voirie. De ce fait, l'entretien des routes et le faucardage incombent à VGA.

Néanmoins, chaque propriétaire a une obligation d'entretien.

En effet, les propriétaires ont à leur charge l'entretien donnant sur la portion des trottoirs ou de la route concernée.

Jusqu'à présent, l'employé communal utilisait des produits phytosanitaires, devenus à ce jour interdits sur la voie publique. Nous faisons donc à nouveau appel à vos bonnes volontés pour que chaque propriétaire réalise l'entretien qui lui incombe.

Un prochain arrêté municipal précisera les actions à entreprendre.

## **LES RENDEZ-VOUS A VENIR**

Nettoyons la nature – Dimanche 15 octobre 2023 à 10h, place des Tilleuls

Armistice 14/18 – commémoration Samedi 11 Novembre 2023 à 11h00

Marché de Noël – Dimanche 3 décembre 2023 à la salle des fêtes

Vœux communaux – Vendredi 12 janvier 2024 à 19h salle des fêtes

# *Saint Pardoux du Breuil*

## **MOT DU MAIRE**

Chers Administré(e)s,

J'espère que ces vacances vous ont permis de profiter de votre famille, enfants et petits-enfants.

Pour votre sécurité, nous avons mis en place des stops sur le chemin de la Fontaine du Breuil à l'angle de la rue de la Mairie et celui aussi du Chemin du Manège. Trop d'incivilités et de vitesses excessives ont dû nous amener à prendre cette décision.

Des contrôles de gendarmerie vont avoir lieu pour voir si ceux-ci sont respectés.

Nous allons aussi devoir mettre en place des sens de circulation, une réunion publique aura lieu, nous vous communiquerons la date.

Vous avez pu constater qu'un nouveau lotissement sort de terre, rue de la Fontaine du Breuil, plusieurs terrains sont déjà vendus. Je suis ravi de voir de nouveaux habitants rejoindre notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Respectueusement, Jean-Michel POIGNANT

## LAC DES PRAIRIES

Le domaine du Lac des Prairies est le poumon vert du village où les habitants vont se promener. Jusqu'à présent, une partie de ce domaine était utilisé par l'Association du Foot. Celle-ci a cessé son activité à la fin de la saison 2023.

La Municipalité est aujourd'hui en réflexion pour déterminer quelle utilisation pourrions-nous en avoir ? La solution la plus simple serait de l'aménager en lieu de promenade et de loisirs simples liés à la nature.

De plus, le lac a subi une prolifération d'herbes, appelée Jussie, suite à la baisse du niveau d'eau due aux fortes chaleurs de cet été. Afin d'éradiquer ces herbes, nous avons prévu un lâcher de quelques Carpes Amour. Celles-ci pourront se nourrir des algues.

Cela devrait être réalisé en octobre, de ce fait, la pêche sera interdite durant cette période.

Merci de votre compréhension.

## AMENAGEMENT DU ROND-POINT RD813

Face aux difficultés climatiques, aux fortes chaleurs mais également face aux dégradations d'automobilistes, le rond-point a été réaménagé et fleuri par une jachère fleurie nécessitant un minimum d'entretien et d'arrosage.



## ACTES MANIFESTES

Depuis plusieurs semaines, les abords de fossé et trottoir sont souillés de déchets ménagers, bouteilles et même de poissons morts comme peut en attester la photo ci-contre.

La répétition de ces actes a amené à un dépôt de plainte en gendarmerie.

Une opération de nettoyage de la nature sera menée le dimanche 15 octobre à partir de 10h. Rendez à la Mairie, place des Tilleuls.



Déchets sauvages en bordure des clapets de Garonne



## VOIES A SENS UNIQUE

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre 2016 et 2018 à Saint Pardoux du Breuil, la commune a été soumise à plusieurs recommandations et obligations à respecter.

La Direction Départementale des Territoires (DDT) nous a imposé d'avoir un schéma de liaisons douces dans le village par la matérialisation au sol de cheminements piétonniers et cyclables.

Notre village est traversé par des routes étroites, il nous a été imposé des sens de circulations

Pour la mise en place de liaisons douces, la commune va organiser prochainement une réunion publique dans chaque secteur pour vous apporter des explications afin de trouver une solution satisfaisante à la majorité d'entre vous. Ci-dessous la projection lors de la validation du P.L.U.

